

Route Napoléon à Cheval - Etape 6 : Mallemoisson - Volonne

Mallemoisson



De Volonne à Mallemoisson (CD04_JSCHNEIDER2)

Cette 6ème étape de la Route Napoléon à Cheval, labellisée Grand Itinéraire Equestre, permet aux cavaliers de sortir de l'UNESCO GEOPARC de Haute-Provence pour rejoindre la vallée de la Durance. L'étape permet de découvrir le château de Malijai qui a accueilli Napoléon, les remarquables Pénitents des Mées et la faune exceptionnelle de la réserve ornithologique de Haute-Provence.

Cet itinéraire de colline, serpente entre les prairies de la vallée de la Bléone pour rejoindre la plaine agricole et les vergers de la Durance. Après un passage en forêt, le détour par Malijai permet de voir le château où a dormi Napoléon et au loin les Pénitents des Mées. Dans le Val de Durance, l'itinéraire longe le canal et le lac de l'Escale, propice à l'observation de l'avifaune.

Itinéraire

Départ : Mallemoisson

Arrivée : Volonne

Balisage :  Equestre

Informations pratiques

Pratique : Randonnée équestre

Durée : 4 h 30

Longueur : 24.9 km

Dénivelé positif : 481 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance

Thèmes : Histoire et patrimoine

1.  **Mallemoisson** (514 m) - Depuis le parking en bordure de RN85, suivre la D17 vers Thoard puis à "la Combe" prendre la petite route à gauche (balisage commun avec GR® 406  jusqu'à Volonne). Après une montée le chemin redescend au hameau de "Sain-Pons". Prendre à droite et traverser la D17 pour rejoindre le "Chemin de Chabrières". Suive la piste à gauche et passer "Champ de Seyne".
2.  **Plan Pourri** (528 m) - Au lieu dit, franchir par le pont le torrent des Duyes et suivre une piste sur la gauche en lisière de champs. Gagner le hameau des Thumins (traversée de route) puis le Château. Monter par la petite route à gauche jusqu'au "Colet". Suivre alors à droite le sentier qui conduit au village de Mirabeau.
3.  **Mirabeau** (615 m) - Prendre à gauche et traverser le village par la rue de Provence et le chemin du Prieuré. Franchir le Riou par le pont et monter jusqu'aux "Graniers". Suivre la petite route en direction des Lombards et continuer tout droit sur la piste en terre. Cette piste passe devant une stèle commémorative et monte jusqu'au col des Pénitents.-

4.  **Forêt des Pénitents** (731 m) - Au col, prendre une piste à gauche en direction de la "Pourachère". Redescendre par un sentier en crête et rejoindre la piste de Combe Julienne jusqu'au village de Malijai. Traverser la RN 85 (prudence) et suivre les chemins des Pescadous puis de la Barricade jusqu'au coeur du village où se trouve le "Château".
5.  **Malijai** (425 m) - Tourner le dos au château et emprunter la rue André Vagnol, puis La Draille pour traverser la RN 85. Après 100 m, emprunter l'Avenue Gombert à votre gauche et continuer jusqu'au canal EDF (accès sur les berges strictement interdit). Prendre alors à droite le sentier franchissant le canal du Moulin par une passerelle. L'itinéraire longe les vergers et retrouve le canal EDF un peu plus loin. Continuer toujours tout droit sur la petite route passant devant le pigeonnier (fontaine) et au 1er rond-point prendre à droite et suivre la Route Napoléon. Traverser le village de l'Escale par la rue Trabuc et la "Place de l'église". Arrivé à la D4, traverser la route (prudence) et rejoindre le circuit du Tour du Lac.
6.  **Le Crouas** (433 m) - Suivre à droite le chemin aménagé en rive du lac de l'Escale sur 3 km (aire de pique-nique). Passer au coeur de la roselière et rejoindre le camping. A la sortie du camping, au "Ravin de la Grave", l'itinéraire équestre de la Route Napoléon à cheval quitte le GR® 406, qui monte à droite dans le village de Volonne. Continuer tout droit et rejoindre le pont de Volonne ()

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

Sur votre chemin...



 Espace Naturel Sensible de la retenue de l'Escale (A)

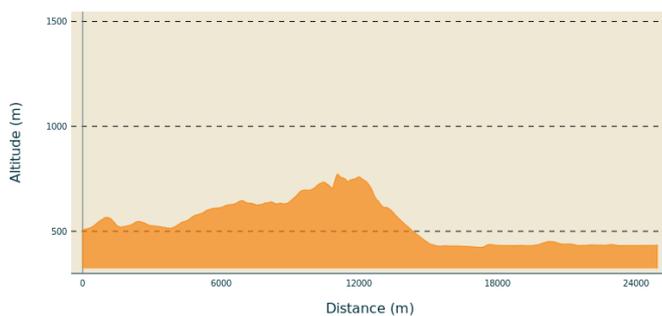
Toutes les informations pratiques

⚠️ Recommandations

Ce tronçon de la Route Napoléon à Cheval est un itinéraire de plaine dans le Val de Durance. Il passe à proximité du canal EDF (attention l'accès sur les berges est strictement interdit) où se situent de nombreux vergers. Ces propriétés étant privées, merci de le respecter et de ne pas pénétrer dans les vergers.

Une variante plus courte est possible pour rejoindre directement l'Escale depuis le col des Pénitents en descendant par la piste (point 4).

Profil altimétrique



Altitude min 423 m
Altitude max 772 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Digne-les-Bains (12 km), suivre la RN85 en direction de l'A51 jusqu'à Mallemoisson.

Parking conseillé

Parking au bord de la RN85, Mallemoisson

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes
de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-
les-Bains Cedex
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>



Office de tourisme Provence Alpes
Digne-les-Bains
Place du Tampinet, 04000 Digne-les-
Bains
Tel : +33 (0)4 92 36 62 62
<https://www.dignelesbains-tourisme.com/>

Office de tourisme du Val de Durance
Ferme de Font Robert, 04160 Château-
Arnoux
info@valdedurance-tourisme.com
Tel : +33 (0)4 92 64 02 64
<http://www.valdedurance-tourisme.com/>

Sur votre chemin...



Espace Naturel Sensible de la retenue de l'Escale (A)

La retenue de l'Escale correspond à un aménagement artificiel construit sur la Durance dans les années 1960 pour des besoins de production d'électricité. En modifiant le fonctionnement hydrologique du cours d'eau, la présence de cet ouvrage sur les communes de Château-Arnoux, l'Escale et Volonne est à l'origine du développement de nouveaux milieux, tels que des formations végétales palustres et de l'installation de nouvelles espèces animales et végétales associées. La retenue de l'Escale a alors principalement suscité l'intérêt des ornithologues en créant notamment les conditions d'hivernage et de reproduction pour des oiseaux jusqu'ici uniquement observés de passage en Durance. Ce site a été inscrit à l'inventaire des Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) à la fin des années 1990 puis classé en zone « Natura 2000 » sur le plan faunistique et plus précisément pour son avifaune remarquable.

Le site est également classé Réserve Ornithologique depuis 2016.

Crédit photo : FC - CD Alpes de Haute-Provence